

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON

AVIS PUBLIC - RÈGLEMENT N° 2021-05

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :

PROJET DE RÈGLEMENT NO 2021-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2009-08 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES DE TOURISME

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage de la municipalité.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution numéro 2021-11-140 à sa séance du 15 novembre 2021, du projet de règlement numéro 2021-05 intitulé PROJET DE RÈGLEMENT NO 2021-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2009-08 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES DE TOURISME, tiendra une assemblée publique de consultation le 29 novembre 2021 à compter de 19h, dans la salle du conseil située 4557 rue Principale, Sainte-Cécile-de-Whitton, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

- **Que le projet vise à :**
 - a. À encadrer la mise en place des résidences de tourisme

QU'AU cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau;

DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON

CE 19 IÈME JOUR DE NOVEMBRE 2021

Nicole Domingue
Secrétaire Trésorière/Directrice générale